

Prévention et sécurité dans la CAPM

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), organe de pilotage local de la prévention de la délinquance suit l'évolution et l'exécution de la Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance.

La stratégie est déclinée en 14 actions et répond à deux objectifs majeurs : **tranquilliser les espaces publics** et **développer la prévention auprès des publics les plus vulnérables** (mineurs, femmes victimes de violence).

Pour ce faire, les maires ont souhaité y donner une dimension opérationnelle par la mise en place d'actions concrètes et de groupes de travail.

Quelques chiffres et dates :

14 communes signataires du protocole de Rappel à l'Ordre,
plus de 150 agents sensibilisés à la thématique des violences conjugales
en partenariat avec des associations du secteur et de la Déléguée
Départementale au Droit des femmes (repérage des situations, information
sur les mécanismes et prise en charge des victimes comme des auteurs),
Opération Tranquillité et Sécurité au Quotidien,

Face à la multiplication des arnaques, notamment auprès des personnes vulnérables, qui sont particulièrement la cible d'une délinquance par ruse (vols à la fausse qualité, ventes forcées, escroqueries etc.) les élus de la CAPM ont souhaité la mise en place d'actions de sensibilisation.

